

FAX

LIEU - DATE : Fontenay-aux-Roses, le 11 février 2022

DESTINATAIRE(S): In fine

N° DE FAX/RÉF: CEA/P-SAC/CCSIMN/22/115

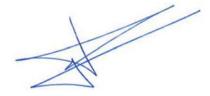
NOMBRE DE PAGES : 5

ÉMETTEUR: Le directeur du centre CEA/Paris-Saclay TÉL. ÉMETTEUR: +33 (0) 1 69 08 77 89

Objet: Déclaration d'événement significatif

Je vous prie de trouver en annexe la déclaration de l'événement significatif relatif à une découverte de contamination au rez-de-chaussée du bâtiment 50 de l'INB n° 166 sur le site CEA de Fontenay-aux-Roses.

Un compte rendu vous sera transmis dès que possible.



Christian BAILLY Directeur du CEA/Paris-Saclay



Destinataires:

CEA/DES/CAD/DIR

CEA/DRT/GRE/DIR CEA/DRT/DSP/SMR/CS CEA/DES/VALRHO/DIR CEA/VRH/DIR/CSNSQ CEA/DAM/CESTA/DIR CEA/DAM/CESTA/CSN

CEA/DES/CAD/DIR/CSMN CEA/DAM/IIe de France

CEA/DAM/IDF/Cellule de sûreté

M. le Préfet des Hauts-de-Seine	01 47 25 12 44
M. le Sous-Préfet d'Antony	01 47 25 21 21 01 43 50 57 90
M. le Directeur Général de l'ASN	01 46 16 44 33
M. le Directeur Général de la Prévention des Risques	01 40 81 10 65
ASN/DTS	01 46 16 44 25
ASN/DEU	01 46 16 44 36
ASN/Division de Paris	01 71 28 46 02
ASN/Division d'Orléans	02 38 66 95 45
M. le Directeur de la DRIEE	ud91.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr
IRSN/PSN	01 58 35 79 73
IRSN/PSN-EXP/SSRD	01 58 35 79 76
CLI-FAR	01 47 29 41 70 (et diffusion par courriel)

Copies: CEA/AG et AGA diffusion par courriel CEA/CAB-AG CEA/CAB/AG/MOA/A&D diffusion par courriel CEA/HC CEA/CCC CEA/CM CEA/IGN CEA/DJC CEA/DSSN CEA/DRHRS CEA/COM Service de Presse CEA/DIR CEA/P-SAC/DIR CEA/P-SAC/CCSIMN CEA/P-SAC/CCSIMN - Site de FAR CEA/P-SAC/DSPS/DIR CEA/P-SAC/DSPS/SPRE CEA/P-SAC/DSPS/SPRE - Site de FAR CEA/P-SAC/CQSE CEA/P-SAC/CQSE – Site de FAR CEA/P-SAC/UCRP - Site de FAR CEA/P-SAC/DSPS/SST - Site de FAR CEA/P-SAC/DSPS/FLS - Site de FAR CEA/P-SAC/DSST CEA/P-SAC/DSST - Site de FAR CEA/DES/DIR CEA/DES/EC/DGCP CEA/DES/DDSD/DIR diffusion par courriel CEA/DES/DDSD/S3N CEA/DES/DDSD/UADF CEA/VALDUC/DIR CEA/VALDUC/DAS

ANNEXE 1: FORMULAIRE DE DECLARATION D'EVENEMENT SIGNIFICATIF POUR UNE INB

DECLARATION D'UN EVENEMENT SIGNIFICATIF IMPLIQUANT LA SURETE, LA RADIOPROTECTION OU L'ENVIRONNEMENT (INB) Référence : P-SAC/CCSIMN/22/115 Date : 11/02/2022 Indice : 0

Description INB: 166 Atelier/laboratoire /réacteur : Bâtiment 50 Site: Fontenay-aux-Roses □ en CDE* □ en construction Etat de l'installation /atelier : en fonctionnement en MAD*/DEM* en arrêt pour maintenance autre : Activité de l'installation/atelier lors □ en maintenance de l'événement (installation autre □ en intervention □ en essais que REP*): Date et heure de l'événement : 09 février 2022 Date et heure de détection : 09 février 2022 à 11h25 Libellé de l'événement : Découverte de contamination alpha (majoritairement) dans plusieurs locaux du rez-dechaussée du bâtiment 50 L'événement est-il générique ? : □ oui Si oui : site ou activité concernés :..... critère : Domaines impactés et critère de déclaration correspondant . ☐ radioprotection critère : 3 ☐ environnement critère : Analyse préliminaire

Description de l'événement :

Le mercredi 9 février 2022 à 11h25, un appel FLS a été émis au bâtiment 50 à la suite de la découverte de contamination sur les chaussures d'un opérateur par son TQRP. L'opérateur sortait de la cellule de tri dans laquelle il avait travaillé en tenue ventilée MAR 95. Les contrôles successifs au cours du processus de déshabillage n'ont révélé aucune trace de contamination avant le dernier contrôle qui s'est révélé positif sur les chaussures : il en a été déduit que la contamination était vraisemblablement présente sur les chaussures avant l'entrée de l'opérateur dans la cellule.

Suite à cette découverte, le TQRP a effectué des contrôles surfaciques dans les locaux au RDC du bâtiment 50 (cf. plan ci-dessous avec le zonage déchets) et a mis en évidence de la contamination à différents endroits du bâtiment : dans le hall 006 et dans le hall 007 à proximité du local 007A1 dédié à la spectrogammamétrie, où de la contamination alpha a été mesurée sur frottis.

Un second contrôle a alors été effectué par le SPRE, celui-ci a permis de confirmer la présence de contamination dans les zones précédemment identifiées. Ce contrôle a également permis de détecter de la contamination dans le vestiaire chaud (local 002) et sur une dizaine de chaussures.

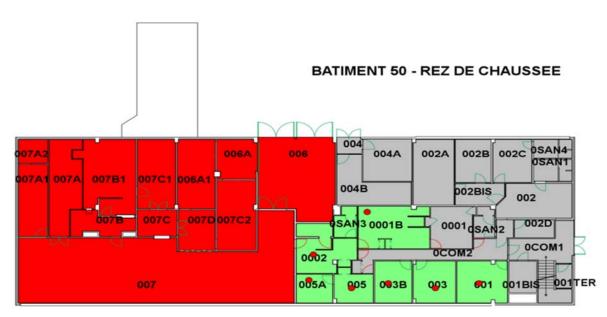
Les sept agents présents au rez-de-chaussée du bâtiment 50 ce matin-là ont été pris en charge par le service médical. Les résultats de l'anthropogammamétrie et du test kleenex n'ont révélé aucune contamination interne. Après investigations, outre les sept agents présents, une seule autre personne a pénétré dans la zone concernée la veille au soir (ronde de sécurité PMS). Il sera envoyé au service médical dès son retour (compte tenu des résultats négatifs des sept autres agents).

Aucune des balises de contamination présentes n'a déclenché (aucune indication enregistrée sur les balises). Les filtres des appareils de prélèvement d'air (APA) ont été envoyés pour analyse et ne montrent aucune contamination détectable (seuil de décision en équivalent ²³⁹Pu : 0,06 Bq).

Le port du masque obligatoire a été instauré dès l'entrée des vestiaires et l'accès à la zone a été réduit au strict minimum.

Une cartographie de la zone nucléaire du RDC du bâtiment 50 a été menée par le SPRE le 9 février et a montré une dizaine de tâches de contamination significative (de 30 à 70 Bg/cm² en alpha, 15 Bg/cm² en bêta identifié sur une tache du local 006) réparties dans les locaux 006, 007 et 007C.

Les vestiaires chauds ont été assainis. L'extérieur de la porte du hall 006 a été contrôlé et aucune contamination n'a été détectée. La permanence du confinement dynamique a été vérifiée.



Zonage déchets (ZC en rouge, ZNC en vert et ZSRA en gris)

Détection de l'événement :	☐ conduite - constat operateur ☐ fortuite - observation individuelle hors procédure ☐ maintenance	 essais, contrôles retour d'expérience surveillance, inspection interne réexamen, réévaluation de sûreté autre :
Origines présumées de l'événement :	□ causes rumaines □ causes organisationnelles	□ agressions externes□ autre :
Fonctions de sûreté impactées :	☐ criticité/réactivité ☐ confinement ☐ refroidissement	☐ fonctions supports ☐ perte ou découverte de source radioactive
Conséquences sur les p ⊠ aucune □ contamination	<u>personnes</u> : □ évacuation sanitaire n radiologique □ contaminat	□ blessure ion chimique □ contamination microbiologique
Conséquences réelles : • Aucune.		
Conséquences notentie	illes ·	

Contamination interne des agents présents au moment des faits car ces dernier ne portaient pas d'APVRF.

Mesures correctives immédiates :

Port du masque obligatoire dès l'entrée des vestiaires.

Actions entreprises pour éviter le renouvellement de l'événement :

A définir après l'analyse des défaillances et des actions inappropriées à l'origine de l'événement.

État final de l'installation et du matériel concerné : Port du masque imposé dans l'ensemble de la zone nucléaire au RDC en attente de l'assainissement et des investigations Proposition de classement de l'événement ☐ Au titre de la sûreté Classement de base proposé : Classement de base proposé: 0 Eléments de classement Facteur supplémentaire éventuel : /..... Facteur supplémentaire éventuel / Classement INES proposé : Classement INES proposé : 0..... **Communication externe** Une communication externe est-elle envisagée sur cet événement ? □oui ⊠ non Si oui : par qui ?..... A qui ? Quand ? Responsable à contacter pour plus d'information Prénom : Michel Fonction : Chef de la CCSIMN...... Nom : DE CHALDEE D'ABBAS Téléphone : 01 46 54 72 35 Télécopie : 01 46 54 93 39 Mel: michel.dechaldeedabbas@cea.fr Validation par le Directeur d'établissement ou son représentant Fonction: Directeur du CEA/Paris-Saclay Nom: BAILLY Prénom : Christian Signature: